



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeux de loto

Question écrite n° 109309

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur les inquiétudes des nombreuses associations et collectivités qui, entre autres moyens, organisent des lotos pour assurer le financement de leurs activités et leur permettre de boucler leur budget. En effet, il semblerait que les textes législatifs passés et le dernier en date du 11 mai 2010 va entraîner l'interdiction de toute publicité en dehors des seuls adhérents réduisant ainsi considérablement le nombre des participants et ainsi la recette escomptée. Il lui demande quelles sont vos intentions en ce domaine afin de ne pas porter atteinte à l'avenir de ces multiples associations du monde culturel, sportif social.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109309

Rubrique : Jeux et paris

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2011, page 5287

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)